

FUI-AAP22 - CSAF+ - ESHARD - Annexe entreprise.

Tableau 1 : dépenses de personnel (4) (comptes éligibles du PCG (5) : 6247, 631, 633, 641, 645, 647, 648)

Code ligne	Description	Coût horaire (€ HT)	Nombre d'heures	Coût total (€ HT)
1a	Ingénieur R&D senior	40,00	1200	48 000,00
1b	Ingénieur R&D	30,00	4000	120 000,00
1c	Thésard CIFRE Eshard	25,00	1000	25 000,00
1d				
1e				
Total T1 :				193 000,00

Tableau 2 : amortissement d'équipements de R&D (comptes éligibles du PCG (5) : 6122, 6135, 6811)

Code ligne	Description	Année d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée de l'amortissement (en année)	Ammortissement annuel	Durée d'utilisation (en années)	Coût total (€ HT)
2a	Licence informatique	2016	10 000,00	3	3 333,33	3	10 000,00
2b							
2c							
2d							
2e							
Total T2 :							9 999,99

Tableau 3 : dépenses de sous-traitance (compte éligible du PCG (5) : 611)

Code ligne	Description	Coût total (€ HT)
3a		
3b		
3c		
3d		
3e		
Total T3 :		

Tableau 4 : frais de mission (comptes éligibles du PCG (5) : 6251, 6256)

Code ligne	Description	Coût total (€ HT)
4a	frais de déplacement (4 réunions à Paris)	2 000,00
4b		
4c		
4d		
4e		
Total T4 :		2 000,00

Tableau 5 : autres dépenses comptabilisées (comptes éligibles du PCG (5) : 601, 6021, 6022, 604, 605, 617, 621, 651)

Code ligne	Description	Coût total (€ HT)
5a	Sample de test	5 000,00
5b	Petit équipement de R&D	8 000,00
5c		
5d		
5e		
Total T5 :		13 000,00

Tableau 6 : dépenses liées à l'utilisation d'autres équipements de R&D que ceux du tableau 2 (6)

Code ligne	Description	Coût unitaire (€ HT)	Nombre d'unités	Coût total (€ HT)
6a				
6b				
6c				
6d				
6e				
Total T6 :				

Tableau 7 : autres dépenses (6)

Code ligne	Description	Coût total (€ HT)
7a		
7b		
7c		
7d		
7e		
Total T7 :		

Tableau 8 : dépenses forfaitaires

Code ligne	Description	Coût total (€ HT)
8a	Encadrement/Assistance	T1 x 20% 38 600,00
8b	Part assise sur les dépenses de personnel	(T1 + 8a) x 40% 92 640,00
8c	Part assise sur les autres dépenses	(T2 + ... + T5) x 7% 1 750,00
Total T8 :		132 990,00
Total des dépenses prévues		T1 + ... + T8 = 350 989,99

(1)	Catégories de personnel pour le tableau 1
(2)	L'unité est l'heure pour les tableaux 1 et 6, l'annuité d'amortissement d'un équipement pour le tableau 2.
(3)	Le coût total est égal au produit du coût unitaire par le nombre d'unités, pour les tableaux 1,2 et 6; il est rempli directement pour les tableaux 3,4,5 et 7
(4)	Personnel directement affecté au projet (cf. la ligne 8a pour la prise en compte des dépenses de personnel relatives à l'encadrement ou à l'assistance) : préciser une catégorie par ligne (ex : ingénieur de recherche), exprimée en H/an (équivalent temps plein); Taux horaire direct = salaires bruts annuels (figurant sur la DAS) + charges patronales/1600 heures.
(5)	Plan comptable général.
(6)	A la différence de celles des tableaux 1 à 5, les lignes des tableaux 6 et 7 relèvent de facturations internes.